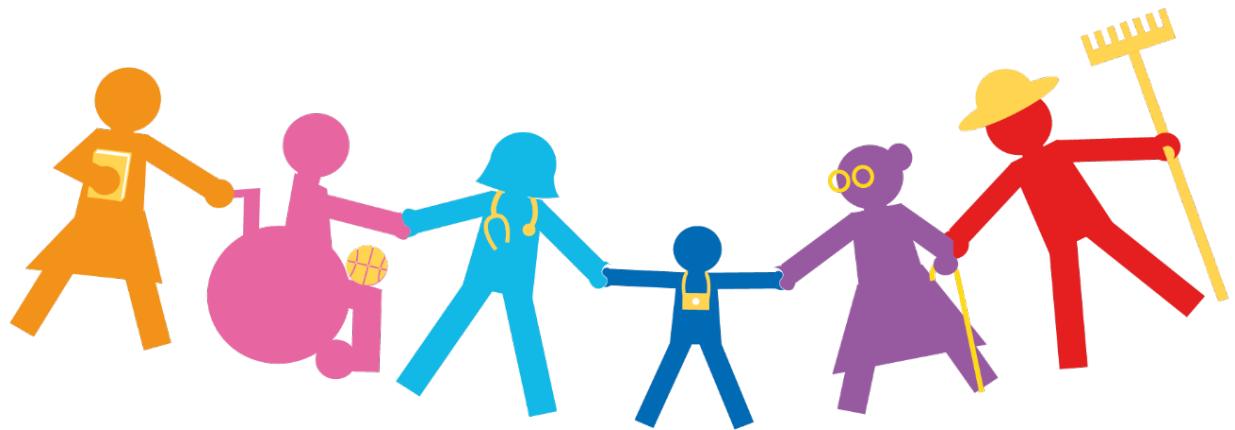


RAPPORT D'ACTIVITE 2025

« PCPE »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	1244 route de Lostanges – 81710 Navès Tel : 05.63.72.68.00 (touche 2) Mail : pcpe@apajh81.org
Type de structure	PCPE
Capacité et modalités d'accueil	15 places TSA en file active
Numéro FINESS	810003970
Date de création	4 janvier 2021
Dernier arrêté d'autorisation	Novembre 2022 (arrêté autorisant interventions sur l'ensemble du département)
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2025	15 personnes
Nombre de personnes suivies sur l'ensemble de l'année	24 personnes
Nombre d'admissions en cours d'année	6 personnes
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	9 personnes
Nombre de personnes en liste d'attente	26 personnes
Stages/ conventions (entrants et sortants)	
Nombre de journées théoriques prévues	3030 journées
Nombre de journées réalisées en 2025	3720 journées
Taux d'occupation	122 %

🌸 Analyse de l'activité :

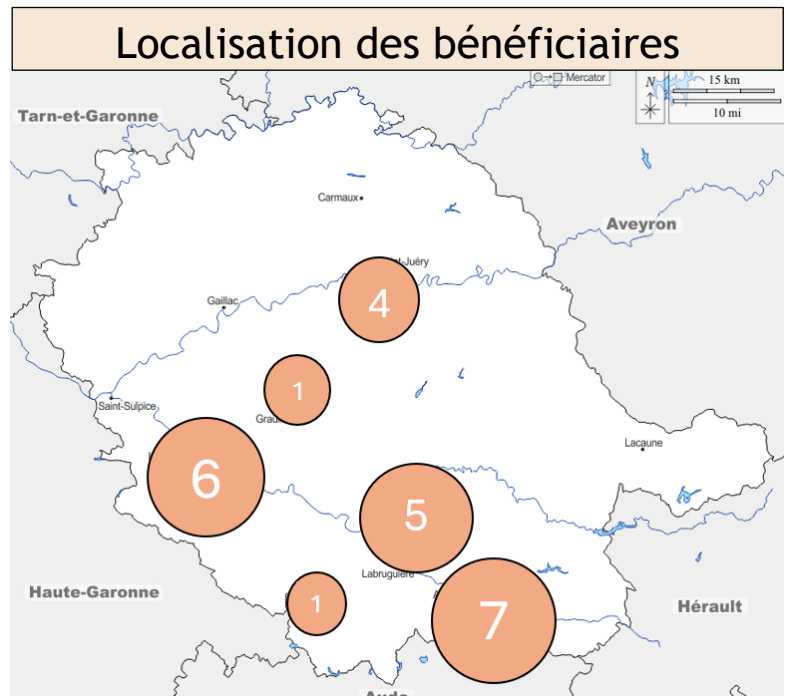
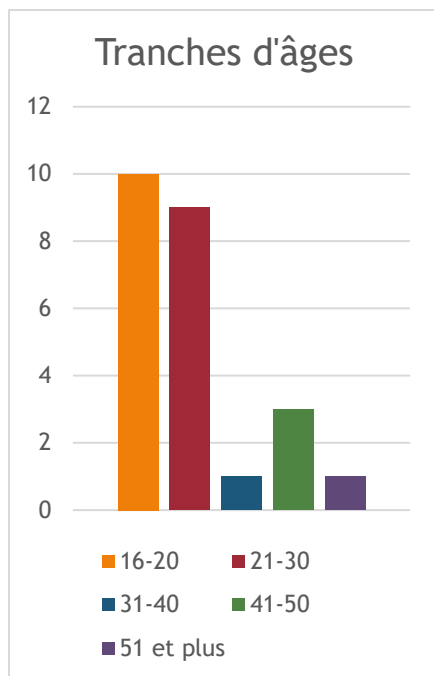
Le PCPE APAJH81 soutient le parcours de 15 personnes en file active.

Le déploiement du PCPE au niveau territorial, le développement de sa communication auprès des partenaires locaux, ainsi que la participation du dispositif au sein des divers événements destinés aux proches aidants, explique l'activité du dispositif, ainsi que la liste d'attente existante en 2025.

Cet accroissement de demande s'explique par la spécificité du dispositif :

- Aux particularités des missions du PCPE et à leur temporalité,
- À une réflexion d'équipe sur l'équilibre entre la quantité et la qualité des coordinations de parcours,
- À une remise en question de nos pratiques afin de garantir un soutien de qualité,
- Au positionnement de la direction sur ces enjeux.

🌸 Profil des personnes accompagnées



Les personnes orientées vers le dispositif du PCPE, proviennent de divers environnements. Cette diversité est due au large spectre du champ d'intervention.

CRA	MDA	AIPTH	Proches aidants
Mission locale	France Travail	PCPE 12 et PCPE 81	DAPV
Bon Sauveur Albi	Education nationale	Enseignants référents de l'éducation nationale	
Dispositif emploi accompagné	Centre médico-Psychologique	Educateurs spécialisé libéraux	

Orientation du PCPE vers les établissements médico-sociaux et sociaux :

Une grande majorité des coordinations de parcours en fin de prise en charge tend vers une orientation en adéquation avec les attentes des personnes.

Durant l'année 2025, le PCPE APAJH81 a soutenu neuf personnes vers une nouvelle orientation telles que :

- **Milieu ordinaire** : 3 personnes
- **EANM Accueil de jour** : 1 personne
- **SAMSAH TSA** : 2 personnes
- **SAVS** : 2 personnes
- **MAS** : 1 personne

Les besoins des personnes accompagnées

Les besoins des personnes ont-ils évolué ? **Oui** **Non**

- ⇒ **En 2025, le dispositif a observé une augmentation significative des situations de coordination de parcours auprès de jeunes âgés de 16 à 20 ans, souvent confrontés à des ruptures de scolarité ou à des transitions complexes dans leur parcours scolaire. Cette évolution a conduit les professionnels du PCPE à renforcer le maillage partenarial avec les acteurs de l'Éducation nationale, tels que : enseignants référents de la DSDEN, équipes pédagogiques et associations telles que "Atypie friendly" ; afin de soutenir la continuité des parcours et favoriser une meilleure inclusion scolaire.**

Les objectifs/prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

Oui **Non**

- ⇒ Le dispositif bénéficie de façon permanente : d'équipements d'outils, mise en place de convention partenariale (mutualisation des moyens) et de la formation continue des professionnels, dans le but de répondre, toujours de façon plus adaptée aux besoins des personnes soutenues.

Les différents besoins exprimés par les bénéficiaires, ainsi que ceux repérés par les professionnels du PCPE APAJH81 sont répertoriés ci-dessous :



Soutien psychologique :

Dans le cadre de ses missions cliniques au sein du PCPE, la psychologue a également assuré un suivi soutenu auprès des personnes et / ou de leur(s) aidant(s), avec la réalisation de **77 rencontres individuelles et 8 entretiens collectifs** sur l'année. Ces temps d'échange ont permis d'accompagner les réflexions autour du fonctionnement spécifique de la personne, de soutenir les familles mais aussi de coconstruire des stratégies d'adaptation en lien avec les particularités du fonctionnement du spectre de l'autisme.

Concernant les entretiens, il y a eu **48 rencontres dans le cadre d'une évaluation** et donc **29 autres rencontres qui ont eu pour objectif d'effectuer de la psycho éducation**, de la sensibilisation au TSA pour la personne et pour son environnement social. **Le temps consacré aux 29 autres rencontres représentent 68h dans l'année 2025 soit une moyenne de 2,3h par entretien.**

Les coordinateurs de parcours :

Les coordinateurs de parcours du PCPE APAJH81 assurent une coordination globale et individualisée du parcours des personnes accompagnées, en mobilisant les acteurs du territoire et en adaptant les réponses à leurs besoins spécifiques.

Ils interviennent spécifiquement dans les ruptures de parcours pour rétablir un parcours cohérent et adapté aux besoins de la personne. Ils préviennent ainsi toute nouvelle interruption, tout en évaluant la situation globale, organisant les interventions nécessaires et accompagnant les bénéficiaires dans une démarche inclusive.

Cette prise en compte exhaustive révèle fréquemment que la demande initiale ne reflète pas la réalité des besoins, justifiant un recueil de données, essentiel et conséquent pour déployer l'ensemble des actions requises et garantir la mise en place d'un parcours, ce malgré la complexité des situations.

La coordination de parcours, telle que menée par le PCPE APAJH81, intègre ainsi la personne dans sa globalité, en organisant une réponse transitoire adaptée. C'est pourquoi, lors d'une admission d'un bénéficiaire, au sein d'un service ou d'un établissement médico-social, les coordonnateurs effectuent une passation rigoureuse vers l'équipe relais.

Celle-ci est essentielle pour assurer une fluidité dans la continuité du parcours et permettre la mise en œuvre de l'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire de la structure d'accueil. Des rendez-vous sont systématiquement planifiés afin de transmettre les informations clés (bilan socio-éducatif, anamnèse, évaluation du fonctionnement, bilan sensoriel, outils de communication, etc.).

Cette coordination exige une connaissance approfondie des partenaires du territoire pour mobiliser des étayages conséquents et structurés, ainsi qu'un travail de réseau intensif auprès des acteurs médico-sociaux, sociaux et sanitaires.

Ces exigences, conformes aux missions des PCPE qui préconisent une mobilisation coordonnée des ressources locales face aux situations complexes, expliquent pourquoi **la durée hebdomadaire dédiée à une coordination représente environ 4h** par bénéficiaire, reflétant la réalité terrain d'un accompagnement sur-mesure dans un contexte de tension et de limites des solutions disponibles.

Soutien aux aidants :

L'équipe du PCPE propose un étayage à destination des **proches aidants**, afin de soutenir l'adaptation de l'environnement relationnel et matériel de la personne accompagnée. À cet effet, le **kit d'expériences ABC**, conçu par le Centre de Communication Concrète (CCC), peut être mobilisé. Il s'agit d'un outil immersif composé de 10 expériences sensorielles et cognitives, permettant aux participants

de se mettre en situation de percevoir certaines particularités vécues par les personnes présentant un fonctionnement du spectre de l'autisme ou avec un trouble du neurodéveloppement.

L'équipe du PCPE peut également proposer la **passation de ce kit, à l'ensemble des professionnels concernés (personnels enseignants, municipaux, accompagnants...)**, dans une visée de sensibilisation. La séquence dure environ 45 minutes, suivie d'un temps de retour d'une heure, incluant des apports théoriques, des échanges sur les ressentis, et des liens avec les pratiques professionnelles de chacun. Ce type d'intervention permet de renforcer la cohérence de l'accompagnement, de soutenir l'ajustement des postures éducatives et professionnelles, et de mieux répondre aux besoins spécifiques de la personne accompagnée.

Les proches aidants peuvent être également invités à **participer à un groupe d'entraide transversal** réunissant les aidants du dispositif PCPE, d'un SAMSAH et d'un SAVS. Ce dispositif mensuel leur offre un espace d'échange entre pairs et un lieu ressource, conformément aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP). A ce jour, **3 proches aidants sont concernés**.

Prestations externalisées :

En lien avec des ruptures de parcours qui se veulent de plus en plus complexes, le recours à d'importantes prestations éducatives externalisées a été nécessaire. L'objectif est la réalisation d'évaluations sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, associant le contexte et l'environnement de la personne. Ces évaluations sont effectuées par des professionnels libéraux qui conventionnent avec le PCPE.

Ces professionnels interviennent de manière souple et adaptable auprès des personnes.

Ces interventions peuvent avoir lieu :

- Au domicile
- En lieux Tiers

En 2025, 151 heures de prestations externalisées ont été financées par le PCPE :

- **Educatif** : 127 heures

Organisationnel, planification et mise en pratique concernant la mobilité sur le territoire

Mise en place d'une structuration au domicile.

Mise en place de stratégie TCC pour défaut d'initiative dans le domaine administratif

Bilan autonomie en lien avec une orientation en foyer de vie

- **Psychomotricité** : 24 heures

Défaut initiative, sensorialité, structuration.

Les évaluations effectuées par le PCPE/outils d'évaluation :

Afin d'évaluer le fonctionnement de la personne avec précision, l'équipe s'appuie sur de nombreux outils d'évaluation inscrits dans les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

16 évaluations ont été réalisées par la psychologue du PCPE, dont le rôle consiste à identifier les compétences, les difficultés et les particularités de fonctionnement de la personne, dans une visée à la fois clinique et fonctionnelle.

Elle intervient également dans une dynamique de co-construction avec l'équipe pluridisciplinaire afin de proposer des orientations individualisées et adaptées aux besoins repérés.

La réalisation de telles évaluations revêt une fonction essentielle : elle permet de mettre en lumière les compétences adaptatives, les vulnérabilités ainsi que les spécificités intra-individuelles de la personne accompagnée. Ce processus évaluatif offre au bénéficiaire une meilleure compréhension

de son propre fonctionnement, tout en fournissant aux professionnels des repères cliniques et contextuels facilitant l'ajustement et la personnalisation de leurs pratiques d'accompagnement.

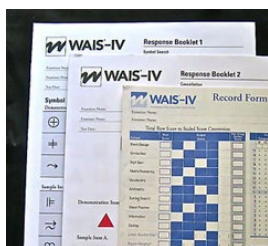
La psychologue a effectué : 16 passations d'évaluations incluant la rédaction et la restitution aux personnes concernées. Le temps moyen d'une passation, rédaction et restitution est de **5h00, soit un total de 80h pour l'année 2025.**



Bilans sensoriels : La sensorialité occupe une place importante dans la vie de ce public et est souvent liée à des ruptures de parcours complexes. Elle peut favoriser l'isolement social et les ruptures. Connaître le profil sensoriel permet de mettre en place des stratégies de protection face aux stimuli. Avec l'accord de la personne, ce bilan peut être transmis pour préparer une future orientation professionnelle.

En complément, le PCPE APAJH81 a acquis un **outil d'évaluation psychométrique (WAIS)**. Cet outil établit un profil cognitif en identifiant les points forts et les points faibles dans différents domaines du fonctionnement exécutif (mesure de l'intelligence). Cette évaluation est réalisée par la psychologue.

L'équipe peut également proposer des **évaluations du comportement socio-adaptatif (Vineland) et du niveau de communication (COMFOR2)**, afin de soutenir la mise en œuvre de moyens de communication alternatifs.



Par ailleurs, à la suite des évaluations, la psychologue peut proposer un accompagnement psychoéducatif individualisé visant à aider la personne accompagnée à mieux **identifier ses ressources et ses points d'appui**, tout en prenant en compte ses particularités de fonctionnement. Cette démarche permet de favoriser une meilleure compréhension de son profil, notamment à travers des temps de psychoéducation centrés sur le fonctionnement du spectre de l'autisme. La psychologue peut proposer un étayage à destination des proches aidants.

Outre les bilans déjà présentés, le PCPE propose les évaluations suivantes : DUNN 2, Profil sensoriel Bogdashina, TTAP, ADOS et ADI-R.

2- L'expression des personnes accompagnées

Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisé co-construits en 2025 / Nombre de personnes accompagnées	24 Plan Global de coordination de parcours
---	--

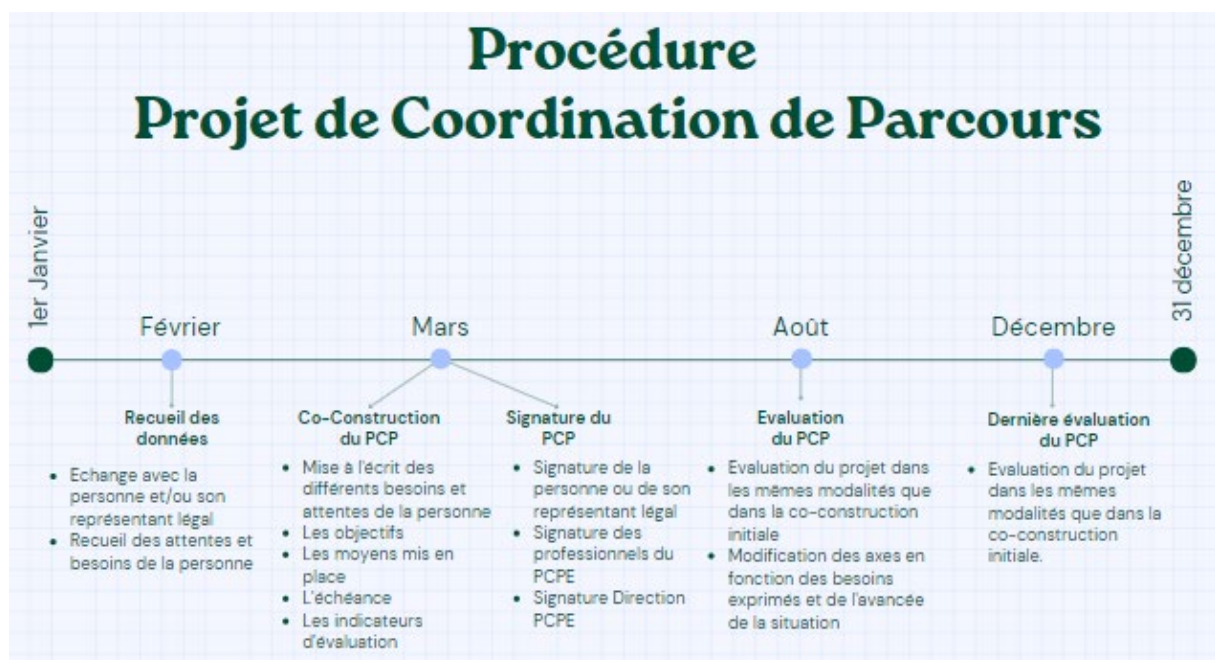
Projet Global de coordination de Parcours (PCP) :

Au cours de l'année 2025, nous avons **co-construit 24 Plan Global de Coordination de Parcours**. Cette co-construction s'effectue avec la personne ou son représentant légal, en questionnant ses besoins, ses attentes et en adaptant l'ensemble de la démarche.

Celle-ci garantie au bénéficiaire, son positionnement en tant qu'acteur de son projet, de façon autodéterminée, lui permettant également une bonne compréhension de l'ensemble des démarches.

L'expression de l'utilisateur est recueillie tout au long de l'année et notifiée sous forme de transmission. Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront identifiés, formalisés, et réajustés tout au long de la coordination de parcours.

Ci-dessous, la procédure pour la co-construction du Projet de Coordination de Parcours :

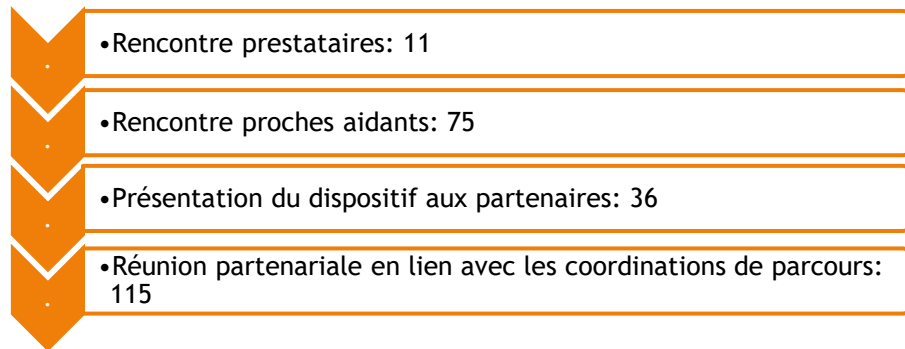


3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

- ✓ **3 réunions générales** au sein du pôle enfance.
- ✓ **Participation aux assises du handicap et du soin 2025 : événement** qui réunit les acteurs territoriaux du secteur médico-social et sanitaire pour échanger sur l'actualité du secteur sanitaire, sur des solutions innovantes et permettre aux acteurs de se rencontrer.
- ✓ **Réunion de travail trimestrielle avec le service d'évaluation de la MDA du Tarn et le service de coordination parcours complexe** sur la présentation des personnes inscrites sur liste d'attente du dispositif et dans le cadre des préconisations d'orientations.
- ✓ Participation du PCPE à divers **forums à l'attention des proches aidants**, afin de présenter le dispositif, telles que : forum des aidants à Mazamet, salon de l'autisme à Soual et de la différence, salon de l'autisme à Réalmont, etc.
- ✓ Il est important d'entretenir le maillage partenarial créé par le dispositif. Cependant, il est tout aussi important d'élargir nos connaissances du territoire pour un maillage plus performant, étendu sur

l'ensemble du département et développer les partenariats de proximité afin de répondre toujours de façon plus adaptée aux besoins des personnes.

Le PCPE APAJH81 a effectué 245 rencontres pour l'année 2025, telles que :



- ✓ **La présentation du dispositif PCPE aux partenaires et réseau du Tarn**
Le travail partenarial est un domaine primordial dans la pertinence des réponses que l'on propose aux personnes du PCPE. De ce fait, nous mettons en place une multitude de rencontres pour faire connaître notre dispositif sur l'ensemble du territoire (IUT de Castres, Promotion ME 2eme année et TISF du centre de formation La Rouatière, La croix rouge, enseignant référents DSDEN, etc).
- ✓ En 2025, le PCPE APAJH81 a coordonné le parcours d'une personne dont un membre de sa famille bénéficie également d'un soutien par le PCPE 81 ASEI. Cette double coordination complexe, demande une cohérence d'actions entre les deux pôles de compétences et des rencontres régulières.
- ✓ Participation du PCPE à la **réunion interprofessionnelle du dispositif DELTA (emploi accompagné)** afin de coordonner les actions autour de l'insertion professionnelle et de tous les acteurs du territoire. Une réunion aura lieu tous les trimestres.
- ✓ 3 Présentations du « KIT ABC » au grand public ont eu lieu cette année 2025.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ✓ **Nouvelles collaborations en 2025** : enseignants référents de la DSDEN, l'Association pour l'Insertion Professionnelle des Travailleurs, Atypie Friendly, Airbus, neuropsychologue, psychomotricienne libérale, socio-esthéticienne, CSTR, CMRF, IUT de Castres etc.
- ✓ **Lieux de rencontre avec le PCPE** :
Afin de faciliter les rencontres au sein des lieux d'habitations des personnes du dispositif, Le PCPE s'emploie sans cesse à la recherche de locaux le permettant.
C'est en ce sens que des conventions sont signées et renouvelées, avec notamment France Service, maison des associations, mairie, CCAS, etc... dans un souci de bien couvrir l'ensemble du département du Tarn.
- ✓ **Nouvelle collaboration avec les référents handicap de l'Hôpital d'Albi.**
- ✓ **Participation des professionnels du service au petit déj organisé par PARCOURS ADO**, permettant de rencontrer et comprendre diverses organisations et partenaires.
- ✓ **Groupe de recherche actions collaboratives internationales « Les dynamique spatiales »**. Cet atelier est composé de Co-chercheur (euse)s : personne accompagnée du service, professionnels de l'association, chercheur universitaire et un animateur. Au travers de celui-ci est menée une approche géographique pour analyser les effets des politiques d'inclusion et de désinstitutionalisation des personnes en situation de handicap. L'atelier est en lien avec des personnes vivant en France, en Espagne et au Canada pour cette année 2025. **Cet atelier s'est réuni au nombre de 7 rencontres cette année.**

- ✓ Dans le cadre du **déploiement de Via Trajectoire Handicap et de l'ouverture du DUA (Dossier Unique d'Admission dématérialisée)**, le PCPE a participé à l'expérimentation du département et une professionnelle du dispositif a été formé à l'accompagnement des personnes dans la complétude du DUA.

5- La démarche qualité

La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2025 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date d'envoi du rapport d'évaluation :
--	--

La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre au PCPE. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2025	3 professionnels
Nombre d'heures de formation au total	87.5 heures
Thématiques formations individuelles	- j'apprends à me protéger et à protéger la personne violente - Communication Alternative Améliorée Niveau 1 et niveau 2
Thématiques formations collectives	- Formation soutien à la parentalité de parents en situation de handicap
Nombre d'heures Formations sécurité	Heures SST recyclage Habilitation électrique recyclage

Accueil de 2 stagiaires en 2025 : 1 psychologue et 1 professionnel accompagnée par Cap emploi dans le cadre d'une immersion avant intégration en formation de l'éducation spécialisée.

A l'ensemble de ces formations ci-dessus s'ajoutent :

- **Formation accompagnement des personnes au DUA Via Trajectoire**

3h – 1 professionnel

- **Webinaire IFRASS : colloque parentalité et Handicap** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Webinaire IFRASS : colloque parentalité et accompagnement des professionnels** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Webinaire IFRASS : colloque parentalité et interculturalité** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Colloque en webinaire sur les stratégie TND** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Webinaire fonctionnalité Parcours sup** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Colloque prévention suicide à Toulouse** 0,5 jour – 1 professionnels
- **Sensibilisation Vie Affective et relationnelle des personnes TSA (CRA)** 0,5 jour – 1 professionnels

7- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2025 de l'IME.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2026

- ⇒ Le PCPE en collaboration avec le PCPE du nord du département, organisera la prochaine journée régionale Inter PCPE de l'ARS.
- ⇒ Réflexion entre notre association et le CRA quant à la mise en place d'une convention (dans le cadre des diagnostic) à visée des personnes relevant de notre PCPE.
- ⇒ Mise en place de formation pour l'ensemble des professionnels du service en 2026 :
 - Particularités sensorielles des adultes TSA/TDI ;
 - Bienveillance ;
 - Vie Affective Relationnelle et Sexuelle.
- ⇒ Participation au lancement du Comité Local Ethique départemental.
- ⇒ Participation au Comité Territorial Tarnais des dispositif régional Intim'agir et Cap parent.
- ⇒ Dans la continuité de son développement territorial, le dispositif PCPE s'emploie à identifier de nouveaux locaux sur le secteur Gaillacois, afin de disposer d'un espace adapté pour accueillir les bénéficiaires et renforcer la proximité avec les partenaires du territoire.

9- Les annexes

⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

